



Procès verbal n°12

du 29 septembre 2026

District du Lot de Football – 46000 Cahors
715, Côte des Ormeaux



<https://district-foot-lot.fff.fr>



districtfoot46



COMITE DIRECTEUR

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR DU 20 AOUT 2026

Présents : Bernard BATS, Claudine VERMANDE, Fanny VAYSSIERES, Sabine COUDERC, Emma BESSIERES, Jean Michel FABRE, Robert NAVARRE, Yves ABITBOUL, Laurent IMPERIALE, Jean Luc BOYER, Gilles ROQUES, Benoit DORIAN, Francis BATTES.

Absents excusés : Pierre TERRE, Frédéric ANDRES, Marine GALTHIE, Justine FAGES, Jacques BARRE, Damien HUG, Gilles ESTIVAL

Assiste : Véronique CROS

Validation à l'unanimité des membres présents du PV du comité directeur du 4 juin 2026, paru au PV N° 5 du 11 août 2026.

Validation de la subvention au collège et lycée Jeanne d'Arc de Figeac, 30€ par élève, pour la saison 2025/2026
80 élèves : 2400€.

Validation des inactivités partielles saison 2026.2027 pour 2 clubs : Thédillac et Payrignac.

Validation des ententes : la liste des ententes paraîtra dans un prochain PV et sera mise à jour avant le début des championnats.

Rappeler aux clubs qui font des ententes les obligations qu'ils doivent respecter.

Validation à l'unanimité des membres présents des statuts du District.

Carton blanc :

Toutes les compétitions ligue et district auront le carton blanc, coupe Occitanie comprise, compétition à 8 et à 11. Seule est exclu la Coupe de France. Si le capitaine est le gardien, c'est le vice-capitaine qui sortira. (Penser à le désigner). Si un remplaçant sur la touche est sanctionné d'un carton blanc, il ne pourra rentrer qu'au bout de 10 minutes. Si un joueur a un carton blanc dans les dernières minutes, et qu'il y ait des tirs aux buts, le joueur pourra participer à la séance de tirs aux buts.

Matches amicaux : Validation d'un formulaire pour déclarer les matchs amicaux 10 jours avant le match, le match sera ainsi enregistré sur portail bleu, il pourra être fait une FMI.

Mise en place d'une fiche d'évaluation de l'accueil des arbitres, l'arbitre devra la remplir avec un représentant du club.

Pause apaisement et tolérance zéro : c'est une volonté de la FFF.

Validation des règlements des coupes. Les équipes ayant gagné à domicile, se déplaceront si possible pour le match suivant.

Suite à l'AG de juin un remplaçant peut être arbitre assistant en D4, pour une mi-temps entière.

Passage en revue et validation de tous les règlements championnat, coupes et règlement CDA.

Développement du football féminin 2 U16F par match sénior sont autorisées.

Compétition futsal à prévoir.

Les réunions de rentrée auront lieu le 26 et 27 août, réunions obligatoires. Pour les féminines réunions le 1^{er} septembre à Labastide Murat, pour les jeunes U13 à U17 réunion le 5 septembre et le 12 septembre foot d'animation.

Validation des dispositions financières de l'annexe 5.

Les clubs suivants ayant fait la demande avant le 15 août 2025 auprès du secrétariat du district par mail de la boîte officielle du Club peuvent prétendre à 1 muté supplémentaire dans l'équipe de leur choix.

AS MONTCABRIER (53265) – ENT BOURIANE FC (542833) – PUYBRUN/TAURIAC (514941) - LACAPELLE FC (553855) – PSVD'OLT (554299).

Point sur les installations et les éclairages : Pour les clubs dont l'éclairage n'est pas validé, se sera OK sans autorisation du club adverse s'ils sont contrôlés avant fin septembre.

Jean Luc FLORENTY est validé comme instructeur et membre de la commission électorale.

Pour l'achat du véhicule 9 places, le Crédit Agricole a fait une dotation de 800€. Merci à eux.

Le comité directeur de la Ligue aura lieu à Cahors le 19 septembre et la réunion de l'ANPDF les 27 et 28 novembre à Cahors aussi.

Le tirage de coupe Occitanie aura lieu au district le 15 septembre à 10h30.

La séance est levée à 23 heures.

Prochain comité directeur le 22 octobre.

B. BATS

Président du District



C. VERMANDE

Vice-Présidente du District
Secrétaire de séance



INFORMATIONS GENERALES

Rappel : extrait règlement intérieur du District

6 - Obligations - Statut des Jeunes : les clubs sont tenus d'engager et de terminer obligatoirement un championnat, y compris ceux se déroulant en plusieurs phases, en fonction du niveau où évolue leur équipe première, avec un certain nombre d'équipes de jeunes à savoir :

- . D1 : 2 équipes minimum de jeunes dans 2 catégories différentes (U19, U17, U15, U13) + 1 équipe football animation,
- . D2, D3 : 1 équipe de jeunes minimum (U19, U17, U15, U13) + 1 équipe football animation,
- . D4 : pas d'obligation.

TIRAGE DU 2ND TOUR DISTRICT COUPE D'OCCITANIE :

Le tirage au sort du 2^{ème} tour de Coupe Occitanie (matches le 11.10.2026) aura lieu le **jeudi 1er octobre 2026 à 10 h** (et non le mercredi 30.09.2026 comme initialement annoncé) au siège du District et en visioconférence pour les clubs concernés.

Un lien sera transmis le mercredi 30 septembre prochain aux clubs concernés.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

CHALLENGE FUTSAL SENIORS

Il se déroulera en 2 journées :

- J1 le week-end du 16 et 17 janvier et du 23 et 24 janvier 2027
- J2, finale pour les équipes qualifiées le week-end du 30 et 31 janvier 2027

Les clubs qui disposent d'une salle pour accueillir la J1 et/ou la J2 doivent se manifester avant le 1^{er} novembre. Il faut prévoir un créneau de 3h pour jouer le plateau futsal de la J1. Ces plateaux peuvent se dérouler le samedi soir, dimanche matin ou dimanche après-midi.

Les équipes de D1 et D2 ont été inscrites pour le Challenge (1 seule équipe par club). Si d'autres équipes veulent participer, les inscriptions sont possibles jusqu'au 1^{er} novembre 2026.

Coût de l'engagement : 20€ par équipe.

La constitution des poules de la J1 sera donnée en novembre ou décembre.

Liste des équipes inscrites au 22/09/2026 :

AF BIARS BRETENOUX - 3 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	A.S. LIVERNON - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	BEGOUX ARCAMBAL - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas
CAHORS F.C. - 2 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	CAUSSE LIMARGUE F.C - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	CAZALS-MONTCL - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas
ST CYPR.-MONT - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	PUYLEVEQUE PRAYSSAC - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	

CRAYS/CATUS3C - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	ECCF - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	EFFCA - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas
ELAN MARIVALOIS - 2 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	EMSC - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	ENT. BOURIANE F.C. - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas
ENT. SEGALA F. - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	E.S.L.G - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	FCHQ - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas
F.F. MAUROUX - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	FIGEAC CAPDENAC QFC - 2 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	GREALOU - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas
HAUT CELE F.C. - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	LABAST. MURAT - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	LACAPELLE FOOTBALL - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas
LALBENQUE-FON - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	MONTCABRIER - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas	PRADINES SVD OLT - 1 ☒ Engagée Avis non renseigné Désideratas

ECLAIRAGE HOMOLOGUE :

La Commission de Gestion des Compétitions informe que, à titre exceptionnel, le club du FCHQ est autorisé à disputer ses rencontres en nocturne, à la suite de l'homologation de l'éclairage de son terrain par la Commission des Terrains de la Ligue d'Occitanie en date du 21/09/2026.

Cette autorisation est accordée à titre exceptionnel et dérogatoire. Elle est valable uniquement jusqu'au 30 septembre 2026 pour les clubs ayant formulé la demande lors de l'engagement de leurs équipes et dont l'éclairage aura été validé par la Commission des Terrains de la Ligue d'Occitanie avant cette échéance.

COMMISSION DES JEUNES

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

LISTE DES ENTENTES VALIDEES - SAISON 2026/2027

Catégories	Club support	Club(s) en entente	Intitulé de l'entente
<i>Séniors Masculins Équipe engagée District Dordogne Périgord</i>	ESPERANCE PERIGORD FENELON FC (District Dordogne Périgord)	U.S. NOZACOISE	Non communiqué
<i>U15 (équipe 1) Équipe engagée District Lot & Garonne</i>	FC FUMEL	FF MAUROUX	ENTENTE CADUQUE
<i>Séniors Féminines à 11 Équipe engagée District Aveyron</i>	A.S. DE BOUILLAC	HAUT CELE FC	Non communiqué
<i>Séniors Féminines (équipe 1 à 11)</i>	BIARS BRETENOUX	PUYBRUN	ENT. AFBB/USPT
<i>Séniors Féminines (équipe à 8)</i>	CAZALS MONTCLERA	US DEGAGNACOISE CA SALVICOIS	ENT. CAZ DEG SAL
<i>Séniors Féminines (équipe 2 à 8)</i>	U.S. PUYBRUN TAURIAC	AV. FOOT BIARS BRETENOUX	ENT USPT FCBB
<i>Séniors Féminines (équipe 1 à 8)</i>	VALLEE LEMANCE	MAUROUX	ENT VLFC/FFM
<i>Séniors masculins (équipe 1)</i>	ECCF	FC CAUSSE SUD 46	ENT ECCF/CAUSSE SUD
<i>Séniors masculins (équipe 2)</i>	ECCF	FC CAUSSE SUD 46	ENT ECCF/CAUSSE SUD
<i>Séniors masculins (équipe 3)</i>	ECCF	FC CAUSSE SUD 46	ENT ECCF/CAUSSE SUD

U19 <i>(équipe 1)</i>	LALBENQUE/FONTANES	FC CAUSSE SUD 46	ENT FCLF FCCS46
U18 <i>(équipe 21)</i>	LALBENQUE/FONTANES	FC CAUSSE SUD 46	ENT FCLF FCCS 46
U18 F <i>(équipe 1)</i>	LALBENQUE/FONTANES	CAHORS FC	ENT FCLF/CFC
U17 M <i>(équipe 1)</i>	LALBENQUE/FONTANES	FC CAUSSE SUD 46 FC MONTPEZAT PUYLAROCUE	ENT FCLF CS 46 FCMP
U17 M <i>(équipe 1)</i> <i>District T et G</i>	MOLIERES	ST PAUL DE L (46) VAZERAC (82)	FOOT QUERCY 46/82
U17 M <i>(équipe 2)</i>	LALBENQUE/FONTANES	MONTPEZAT PUY L FC CAUSSE SUD 46	ENT FCLF CS 46 FCMP
U15 M <i>(équipe 1)</i>	ECCF	FC CAUSSE SUD 46	ENT ECCF CAUSSE SUD
U13 M <i>(équipe 1)</i>	LACAPELLE FOOTBALL	PSVD'OLT	ENTENTE CADUQUE
U13 M <i>(équipe 1)</i>	BIARS BRETENOUX	PUYBRUN	ENT. AFBB/USPT
U13 M <i>(équipe 1)</i>	ECCF	FC CAUSSE SUD 46	ENT ECCF/CAUSSE SUD
U13 M <i>(équipe 1)</i>	ELAN MARIVALOIS	FONS	ELAN MARIV/FONS
U13M <i>(équipe 1)</i>	PSV D'OLT	LACAPELLE FOOT	PSV/LACAPELLE
U13M <i>(équipe 3)</i>	PSV D'OLT	LACAPELLE FOOT	PSV/LACAPELLE
U11 <i>(équipe 1)</i>	BIARS BRETENOUX	PUYBRUN	ENT. AFBB/USPT
U11 <i>(équipe 1)</i>	FC CAUSSE SUD 46	ECCF	ENT CAUSSE SUD/ECCF
U11 <i>(équipe 1)</i>	CAZALS MONTCLERA	SALVIAC	ENT CAZALS/SALVIAC
U11 <i>(équipe 2)</i>	ELAN MARIVALOIS	FONS	ELAN MARIV/FONS

U11 (équipe 1)	VALLEE LEMANCE	FC MAUROUX	Non communiqué
U9 (équipe 1)	CAZALS MONTCLERA	SALVIAC	ENT CAZALS/SALVIAC
U9 (équipe 1)	FC CAUSSE SUD 46	ECCF	ENT CAUSSE SUD/ECCF
U9 (équipe 1)	ELAN MARIVALOIS	FONS	ELAN MARIVALOIS/FONS
U9 (équipe 1) District Lot et Garonne	VALLEE LEMANCE	MAUROUX	Non communiqué
U7 (équipe 1)	ECCF	FC CAUSSE SUD 46	ENT ECCF/CAUSSE SUD
U7 (équipe 1)	ENT CAZALS MONTCLERA	SALVIAC	ENT CAZALS/SALVIAC
U7 (équipe 1)	MAUROUX FC	VALLEE LEMANCE	FFM/VLFC

CHAMPIONNAT ET COUPES DU LOT U17 ET U15 :

Championnat :

Liste des équipes évoluant à 8 :

U17 :

GCLS 2.

U15 :

BIARS BRETENOUX 2,
ECCF/CAUSSE SUD 1 (et non 2),
GHCSSF 2.

Coupes du Lot U17 et U15 :

Liste des équipes engagées en U17 : ESLG 1 ; BOURIANE FC 1 ; ENT FLCL.CS.FCMP 1 ; GHCSSF ; GCLEM 1 ; GMPPFC 1 ; VRF/FCHQ 1.

Liste des équipes engagées en U15 : GHCSSF 1 ; GCLEM 1 ; GCLS 1 ; GCPVDO 2 ; BEGOUX/ARCAMBAL 1 ; ESLG 1 ; BOURIANE FC 1 ; GMPPFC 1 ; BIARS BRETENOUX 2 (confirmation par courriel).

Les équipes ci-après, évoluant à 8 : **GCLS 2 (U17) ; ECCF/CAUSSE SUD 1 (U15)** doivent nous confirmer si elles souhaitent participer en Coupes du Lot avec l'obligation d'évoluer à 11.
Confirmation souhaitée avant le **10 octobre 2026**, par courriel au secrétariat du District.

Rappel Coupes Occitanie U17 & U15 :

Le tirage des Coupes Occitanie U17 & U15 a eu lieu le jeudi 27 août 2026 à 15 h au siège du District à Cahors.

U17 :

Match n°2 : Vrf&Fchq 1 - Gcls 1 est reporté au 24/10/2026 à 15 heures à Martel (Motif : GCLS en Coupe Gambardella le 05/10/26).

Tour 2 : matchs le 05/12/26 :

BIARS BRETENOUX 1 - ESLG 1

GCPVD'OLT 21 - Vainqueur match 2

LALBENQUE/FONTANES 1 - FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C.1

3 équipes seront qualifiées pour les 1/32èmes de finale, (gestion LFO)

U 15 :

Tour 2 : matchs le 24/10/26 avec l'entrée des 4 exempts District (rattrapage le 31/10/26) :

Match A : BOURIANE 1 – BEGOUX/ARCAMBAL 1

Match B : GCLEM 1 – GCPVDO 1

Match C : ESLG 1 – GCLS 1

Tour 3 : 2 matchs (entrée R1) le 05/12 :

FIGEAC CAPDENAC QF 1 – Vainqueur match C

Vainqueur match B – Vainqueur match A

2 équipes seront qualifiées pour les 1/32èmes de finale, (gestion LFO)

TECHNIQUE :

PROGRAMME FORMATIONS SAISON 2026/2027 :

Les formations d'éducateurs en 2026 sont positionnées comme suit :

- CFI U6-U9 : samedis 14/11/26 et 05/12/26 – 9h-12h et 14h-17h à Pradines,
- CFI U10-U13 : samedis 03/10/26 et 31/10/26 – 9h-12h et 14h-17h à Mayrinhac-Lentour,
- CFI U14-U19 : samedis 21/11/26 et 12/12/26 – 9h-12h et 14h-17h à Anglars.

Les formations en 2027 sont positionnées comme suit :

- CFI U6-U9 : samedis 06/03/27 et 03/04/27 - 9h-12h et 14h-17h lieu à déterminer,
- CFI U10-U13 : samedis 06/03/27 et 27/03/27 - 9h-12h et 14h-17h à Pradines,
- CFI Seniors : samedis 30/01/27 et 27/02/27 – 9h-12h et 14h-17h à Lalbenque.

PPF FUTSAL U15

La journée de détection est programmée mercredi 21 octobre 2026 au Montat (Halle des Sports – 178 La Croix Rouge 46090 Le Montat) de 10h à 12h (rdv à 9h30).

Des joueurs seront retenus pour un interdistrict le mercredi 28 octobre à Toulouse, puis des joueurs seront convoqués pour un rassemblement intra-territoire le mercredi 11 novembre à Villefranche de Rouergue.

A l'issue de ce rassemblement, des joueurs intégreront le parcours régional du PPF Futsal U15.

Le listing des joueurs proposés par le club est à retourner au District avant le 10 octobre 2026.

Extrait du Comité Directeur du 19/11/2025

« Les clubs disposant d'au moins une équipe de jeunes, garçons ou filles, engagée au niveau régional ou territorial, ont l'obligation de présenter des joueurs ou joueuses à l'ensemble des opérations du PPF. »

District du Lot de Football

Saison 2026-2027



Proposition de joueurs U15 (nés en 2012)

Club :

▲ Détection Futsal le MERCREDI 21 OCTOBRE à partir de 10h au Montat (Halle des Sports – 178 La Croix Rouge – 46090 Le Montat) (Rdv à 9h30). Fin 12h.

	Nom	Prénom	Né le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Libéro (L), Ailier Gauche (AG), Ailier Droit (AD), Attaquant ou Pivot (P).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 10 octobre 2026**

Nom et Signature

PPF FUTSAL U16-U17

La journée de détection est programmée mercredi 21 octobre 2026 au Montat (Halle des Sports - 178 La Croix Rouge 46090 Le Montat) de 14h à 16h (rdv à 13h30).

Des joueurs seront retenus pour un rassemblement intra-territoire le mercredi 11 novembre à Villefranche de Rouergue.

A l'issue de ce rassemblement, des joueurs intégreront le parcours régional du PPF Futsal U16-U17.

Le listing des joueurs proposés par le club est à retourner au District avant le 10 octobre 2026.

Extrait du Comité Directeur du 19/11/2025

« Les clubs disposant d'au moins une équipe de jeunes, garçons ou filles, engagée au niveau régional ou territorial, ont l'obligation de présenter des joueurs ou joueuses à l'ensemble des opérations du PPF. »

District du Lot de Football

Saison 2026-2027



Proposition de joueurs U16-U17 (nés en 2011 et 2010)

Club :

Détection Futsal le MERCREDI 21 OCTOBRE à partir de 14h au Montat (Halle des Sports – 178 La Croix Rouge – 46090 Le Montat) (Rdv à 13h30)-Fin à 16h

	Nom	Prénom	Né le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Libéro (L), Ailier Gauche (AG), Ailier Droit (AD), Attaquant ou Pivot (P).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 10 octobre 2026**

Nom et Signature

PPF U12/U13 et U12F/U13F :

Ci-après, la répartition des clubs et le formulaire d'inscription pour la journée de détection U12-U13 et U12F-U13F dans le cadre du Parcours de Performance Fédéral (aux formats word et pdf).

Cette journée se déroulera le samedi 17 octobre sur 4 sites.

Le formulaire est à retourner au District avant le 05/10/26. Merci de répondre également lorsque le club n'envoie aucun joueur ou joueuse.

Les féminines concernées par cette opération sont celles qui jouent en mixité. Les U12F-U13F qui jouent en équipe spécifique participeront à la journée de détection du dimanche 22/11.

Extrait du Comité Directeur du 19/11/2025

« Les clubs disposant d'au moins une équipe de jeunes, garçons ou filles, engagée au niveau régional ou territorial, ont l'obligation de présenter des joueurs ou joueuses à l'ensemble des opérations du PPF. »

District du Lot de Football

Saison 2026-2027



**Proposition des joueurs(euses) U12-U13
(né(e)s en 2014-2015)**

Club :

Détection du 17 octobre 2026 à partir de 14h à Lalbenque, Montredon, Saint Vincent Rives d'Olt et Souillac

	NOM	Prénom	Né(e) le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT avant le 5 octobre 2026

Nom et signature

PPF - Détection U12-U13 et U12F-U13F

Samedi 17 octobre 2026

Le rendez-vous des joueurs(euses) est fixé à 14 heures pour débiter la détection à 14h30 précises.

Les joueurs(euses) devront se munir de leur tenue de footballeur (chaussures, short, maillot, chaussettes, K-way...), d'une gourde ou bouteille d'eau individuelle.

Chaque club fournira 1 ballon taille 4 en bon état et convenablement gonflé pour 3 joueurs participants, ou au minimum 1 ballon si moins de 3 participants.

La liste des participants doit être retournée au District avant le 5 octobre 2026. Il n'y a pas de limitation en nombre mais les éducateurs doivent faire participer les « meilleurs » joueurs de leur effectif.

Les joueuses qui jouent dans les équipes U13F participeront à une détection spécifique dimanche 22/11 (lieu à déterminer). Seules les joueuses qui pratiquent en mixité, sont concernées par cette journée de détection.

Répartition des clubs :

<u>Centre de Lalbenque</u>	<u>Centre de Montredon</u>
FC Lalbenque-Fontanes	Groupe ment Haut Célé Ségala Sud Cantal
Cahors FC	Elan Marivalois
FC Begoux Arcambal	Ent. Mayrinhae St Céré
Eccf-Causse Sud 46	Figeac Capdenac QFC
St Cyprien-Montcuq	
<u>Centre de Saint-Vincent</u>	<u>Centre de Souillac</u>
Psud'Olt – Lacapelle Foot	ESLG
US 3C Catus	AF Biars/Bretenoux
Groupe ment Cazals-Labastide-St Germain	FC Causse Limargue
Groupe ment Montcabrier PPFC	Groupe ment Valroc et Fchq
Salviac CA	Ent. Bouriane FC

PPF U14/U15 ET U14F/U15F :

La détection des joueurs U14-U15 et des joueuses U14F-U15F se déroulera dimanche 18/10 à Figeac (Plaine des Jeux de Londieu).

Les joueuses U14F et U15F concernées sont celles qui jouent en mixité (pour faciliter les déplacements).

Les autres joueuses, qui jouent en équipe spécifique féminine participeront à la détection du 18/10 (lieu à déterminer).

Néanmoins, nous laissons le choix aux clubs d'inscrire les joueuses sur la détection mixte ou sur la détection féminine.

La détection U14 et U14F-U15F se déroulera le matin (rdv à 9h30) et la détection U15 se déroulera l'après-midi (rdv à 13h30).

Les listes des participants doivent être retournées au District avant le 5 octobre 2026.

District du Lot de Football

Saison 2026-2027



Proposition de joueurs U15 (nés en 2012)

Club :

Détection le DIMANCHE 18 OCTOBRE à partir de 13h30 (rdv) à Figeac – Fin à 17h

	Nom	Prénom	Né le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT avant le 5 octobre 2026

Nom et Signature



Proposition de joueurs/euses U14-U14F-U15F
(né(e)s en 2013 et nées en 2012)

Club :

Détection le DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026 à partir de 9h30 (rdv) à Figeac – Fin à 12h30

	Nom	Prénom	Né le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs/ses par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 5 octobre 2026**

Nom et Signature

Dans le cadre du **Parcours de Performance Fédéral (PPF) Féminin**, la détection des joueuses **U12F-U13F** se déroulera le **dimanche 22 novembre 2026 à Gourdon, au stade des Hermisens**.

Les joueuses U12F et U13F concernées sont prioritairement celles qui évoluent au sein d'une **équipe spécifique féminine**. Toutefois, nous laissons la possibilité aux clubs de choisir d'inscrire leurs joueuses à la **détection mixte** ou à la **détection féminine**, en fonction de leur situation.

- **Rendez-vous à 10h00 – début de la détection à 10h30.**

Les listes des participantes devront être **retournées au District au plus tard le 16 novembre 2026**.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter cette échéance afin de permettre l'organisation de cette journée dans les meilleures conditions.

Extrait du Comité Directeur du 19/11/2025

« Les clubs disposant d'au moins une équipe de jeunes, garçons ou filles, engagée au niveau régional ou territorial, ont l'obligation de présenter des joueurs ou joueuses à l'ensemble des opérations du PPF. »

District du Lot de Football

Saison 2026-2027



Proposition de joueuses U12F/U13F
(nées en 2012 et 2014)

Club :

Détection le DIMANCHE 22 NOVEMBRE à partir de 10h00 (rdv) à GOURDON – Fin à 15h00

Prévoir des vêtements chauds et adaptés à la météo

	Nom	Prénom	Née le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueuses par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT avant le 16 novembre 2026

Nom et Signature

Dans le cadre du **Parcours de Performance Fédéral (PPF) Féminin**, la détection des joueuses **U14F-U15F** se déroulera le **dimanche 18 octobre 2026 à Anglars, au stade Georges Lespine**.

Les joueuses U14F et U15F concernées sont prioritairement celles qui évoluent au sein d'une **équipe spécifique féminine**. Toutefois, nous laissons la possibilité aux clubs de choisir d'inscrire leurs joueuses à la **détection mixte** ou à la **détection féminine**, en fonction de leur situation.

- **Rendez-vous à 10h00 – début de la détection à 10h30.**

Les listes des participantes devront être **retournées au District au plus tard le 11 octobre 2026**.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter cette échéance afin de permettre l'organisation de cette journée dans les meilleures conditions.

Extrait du Comité Directeur du 19/11/2025

« Les clubs disposant d'au moins une équipe de jeunes, garçons ou filles, engagée au niveau régional ou territorial, ont l'obligation de présenter des joueurs ou joueuses à l'ensemble des opérations du PPF. »

District du Lot de Football

Saison 2026-2027



Proposition de joueuses U14F/U15F
(nées en 2013 et 2012)

Club :

Détection le DIMANCHE 18 OCTOBRE à partir de 10h00 (rdv) à Anglars – Fin à 15h00

Prévoir un pique-nique pour le repas du midi ainsi que des vêtements chauds et adaptés à la météo

	Nom	Prénom	Née le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueuses par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 11 octobre 2026**

Nom et Signature



La Fédération Française de Football met à disposition des clubs un nouvel outil simple et intuitif pour les accompagner dans la conception, la formalisation et la mise en œuvre de leur Projet Club. Une démarche personnalisée, menée avec le soutien des ligues et des districts, pour aider chaque association à structurer durablement son avenir.

Pour plus d'information, suivez le guide via le site du District du Lot de Football.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE DES ARBITRES

Commission Départementale de l'Arbitrage du Lot du 05 septembre 2026

La journée de rentrée des arbitres s'est tenue à **Saint-Paul-de-Loubressac**, à l'occasion notamment des tests physiques de début de saison.

Monsieur **Robert NAVARRE**, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, ouvre la séance.

Il remercie l'ensemble des arbitres présents pour leur participation à cette réunion de rentrée ainsi que la réussite aux tests physiques organisés à cette occasion.

Il adresse également ses remerciements au **club de Loubressac** pour son accueil et pour la mise à disposition de ses infrastructures.

Le Président remercie tout particulièrement la **Sapeur-Pompier de la caserne de Castelnau-Montratier**, présente afin d'assurer la sécurité et l'assistance durant l'ensemble des tests physiques.

Monsieur Robert NAVARRE présente ensuite **Marie GILLOUX**, arbitre de Ligue 2 et **Conseillère Technique en Arbitrage (CTA)** pour les districts du **Tarn, du Lot et de l'Aveyron**, en Occitanie.

Il donne ensuite la parole à Monsieur **Bernard BATS**, Président du District du Lot de Football.

Monsieur Bernard BATS présente tout d'abord les principales évolutions liées à la **refonte du règlement des championnats du District du Lot** pour la saison 2026-2027.

Il attire notamment l'attention des arbitres sur certaines dispositions concernant le championnat de **Départemental 4 (D4)** et, en particulier, sur le rôle des joueurs remplaçants amenés à exercer la fonction d'arbitre assistant. Il rappelle que l'arbitre assistant désigné doit assurer **l'intégralité d'une mi-temps**.

Le Président du District aborde ensuite un sujet particulièrement important : **la lutte contre les violences sur et autour des terrains de football**.

Il informe les arbitres qu'un travail de fond est actuellement conduit en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels, notamment **la Préfecture et la Gendarmerie**, le District du Lot étant engagé dans une démarche pilote.

Un **protocole de lutte contre les violences** est en cours d'élaboration. Celui-ci pourra par la suite servir de référence et être étendu à d'autres comités ou territoires.

Monsieur Bernard BATS demande aux arbitres de faire preuve de **pédagogie**, tout en veillant au respect strict des règlements.

Il insiste notamment sur le respect de la **zone neutre**, qui doit être correctement matérialisée entourant les bancs de touches.

Il demande également que les documents et affiches de sensibilisation contre les violences soient visibles, notamment **aux entrées des stades**, afin de sensibiliser joueurs, dirigeants et spectateurs.

Il rappelle à tous les arbitres l'importance d'être particulièrement vigilants sur ce sujet et de contribuer activement à cette démarche de prévention.

Monsieur **Mohamed JAMALI**, arbitre, prend ensuite la parole.

Il soumet à l'ensemble des arbitres de compléter, à l'occasion de chaque rencontre dirigée, la **fiche d'évaluation de l'accueil des arbitres mise à leur disposition**.

Cette fiche concerne le déroulement de la rencontre :

- 1) Avant le match ;
- 2) Pendant le match ;
- 3) Après le match.

Elle doit permettre de recueillir les éléments nécessaires en collaboration avec les **dirigeants des deux clubs ainsi que les capitaines**.

La fiche étant déjà préparée, les arbitres sont invités à la remplir systématiquement après leurs rencontres avec un dirigeant du club recevant.

Monsieur Bernard BATS reprend la parole afin d'insister sur la mise en œuvre du protocole de lutte contre les violences, fondé sur un principe clair :

« **Zéro violence = Tolérance Zéro** ».

Il demande aux arbitres de ne pas hésiter à signaler dans leurs rapports tout événement ou comportement anormal survenu **sur le terrain mais également en dehors de l'aire de jeu** et ne pas hésiter à stopper une rencontre si cela s'avère nécessaire.

Même lorsqu'un incident peut sembler secondaire, quelques minutes consacrées à sa rédaction peuvent être importantes afin de permettre aux commissions compétentes d'intervenir et, lorsque cela est nécessaire, de sanctionner les clubs concernés.

Cette vigilance concerne aussi bien :

- Les violences physiques ;
- Les violences verbales ;
- Les insultes ;
- Les menaces ;
- Les comportements déplacés envers les arbitres ou les différents acteurs de la rencontre.

Monsieur Bernard BATS revient également sur l'utilisation du **carton blanc**.

Il rappelle que le District du Lot travaille en lien avec la **Ligue de Football d'Occitanie** et qu'il est particulièrement important que les arbitres appliquent correctement les dispositions prévues.

Le carton blanc constitue un **outil de dissuasion** à la disposition de l'arbitre pour sanctionner certaines désapprobations exprimées **en paroles ou en actes**.

Une attention particulière doit également être portée au cas d'un joueur remplaçant sanctionner d'un carton blanc : lorsqu'il doit entrer en jeu, il devra respecter la durée d'exclusion temporaire prévue avant de pouvoir participer à la rencontre.

Intervention de Marie GILLOUX, CTA présente les principales évolutions et rappels concernant les Lois du Jeu pour la saison 2026-2027.

Elle indique également être disponible afin d'accompagner et d'aider les arbitres lorsqu'ils rencontrent des difficultés ou souhaitent obtenir des précisions sur l'interprétation ou l'application des Lois du Jeu.

Elle insiste notamment sur plusieurs priorités pour cette nouvelle saison, dont la nécessité pour chaque arbitre de **revoir et maîtriser les Lois du Jeu 2026-2027**.

Rappel concernant les commentaires après les rencontres

Monsieur Robert NAVARRE reprend ensuite la parole.

Il attire l'attention sur certaines remarques ou certains commentaires pouvant être formulés après les rencontres concernant les décisions prises par l'arbitre ou les sanctions susceptibles d'être prononcées. Il rappelle que ces commentaires n'ont pas lieu d'être.

La seule instance compétente pour décider et prononcer une sanction disciplinaire est la Commission de Discipline.

Il appartient donc à l'arbitre de rapporter précisément les faits, sans anticiper ni commenter la sanction qui pourrait ensuite être décidée par les instances compétentes.

8. Intervention de Monsieur Jean-Luc BOYER

Monsieur **Jean-Luc BOYER**, Président de la Commission Départementale des Litiges et de Discipline, prend à son tour la parole.

Il rappelle aux arbitres l'importance fondamentale de **faire respecter les Lois du Jeu**.

Il insiste également sur la qualité des rapports rédigés après les rencontres.

Les rapports doivent être :

- ✓ Simples ;
- ✓ Précis ;
- ✓ Factuels ;
- ✓ Objectifs ;
- ✓ Limités aux faits réellement constatés.

L'arbitre doit décrire uniquement les faits en rapport direct avec la faute ou l'incident concerné.

Il convient d'éviter les appréciations personnelles, les suppositions ou les commentaires qui ne sont pas nécessaires à l'examen du dossier par la Commission de Discipline.

Rappel de Monsieur Robert NAVARRE sur les rapports d'arbitrage

Monsieur Robert NAVARRE reprend la parole afin d'appuyer les propos de Monsieur Jean-Luc BOYER.

Il rappelle que les rapports doivent être **impérativement rédigés et transmis après les rencontres lorsque les circonstances l'exigent**.

Il précise également que les arbitres qui rencontrent des difficultés pour rédiger leurs rapports, notamment dans la formulation ou la rédaction des faits, **ne doivent pas hésiter à demander de l'aide**.

L'objectif est de disposer de rapports clairs, compréhensibles et exploitables par les commissions compétentes.

Présentation de Madame Fanny VAYSSIÈRES

Monsieur Robert NAVARRE officialise ensuite la venue de **Madame Fanny VAYSSIÈRES** qui aura désormais en charge les **désignations des arbitres**.

Madame Fanny VAYSSIÈRES prend la parole et rappelle que plusieurs **dossiers médicaux d'arbitres n'ont pas encore été transmis**.

Cette situation constitue une difficulté importante dans l'organisation des désignations pour les rencontres à venir.

Elle demande donc aux arbitres concernés de régulariser leur situation dans les meilleurs délais.

Les retardataires sont invités à effectuer rapidement les démarches nécessaires. À défaut d'un dossier médical complet et valide, ils ne pourront pas être désignés sur les rencontres et risquent de ne pas pouvoir assurer la couverture de leur club.

Conclusion

Cette Assemblée Générale de rentrée a permis de rappeler les principaux objectifs de la saison 2026-2027 :

Respect des Lois du Jeu, pédagogie, exemplarité, qualité des rapports, prévention des violences, respect des règlements et solidarité entre les arbitres.

*La CDA souhaite à l'ensemble des arbitres du District du Lot une **excellente saison sportive 2026-2027**.*

*À l'issue de ces différentes interventions, Monsieur **Robert NAVARRE**, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, clôt la partie officielle de la réunion de rentrée de la CDA.*

Fin de la réunion et intervention de l'UNAF